VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CANNABIS, COMMENT LE FAIRE ARRÊTER

Par Profil supprimé Postée le 28/09/2012 17:55

Bonjour,
Mon fils de 20 ans consomme du cannabis depuis environ 3 ans et nous le savons depuis un an. Depuis ce temps, ce sont des disputes qui reviennent de plus en plus souvent et qui deviennent de sa part, très violentes en parole car j'essaye de parler avec lui pour qu'il s'arrête mais il ne veut pas.
J'arrive à saturation car je vois que je n'arriverai jamais à le faire changer d'avis. Que dois-je faire ? Laisser faire ? Ca me semble inimaginable. Merci pour votre réponse et votre soutien.

Mise en ligne le 02/10/2012

Bonjour,

Comme vous semblez vous en rendre compte, il n'est pas possible d'obliger quelqu'un à arrêter de consommer s'il ne le souhaite pas. De plus, les relations tendues que vous entretenez en ce moment ne facilitent pas la manière dont vous pouvez essayer d'aider votre fils.

Le cannabis est une drogue qui de manière générale à tendance à apaiser, voire à procurer un effet euphorisant suivant le contexte dans lequel il est consommé. Aider votre fils peut vouloir dire de comprendre pourquoi il a besoin de fumer, de ce que cela lui procure, le tout sans jugement ni morale de votre part. Certaines personnes peuvent fumer par plaisir, tandis que pour d'autres cela sera le signe d'un problème ou d'une souffrance qu'ils essaient de gérer tant bien que mal à travers les effets du cannabis.

Il est nécessaire de repérer ce que vous "pouvez" faire, au delà de ce que vous "devez" faire. Cesser d'essayer de le faire arrêter ne signifie pas non plus que vous le laissez faire. Il va être nécessaire de ne plus entrer dans un rapport de force qui ne fait qu'accroître les tensions entre vous, d'arriver à dialoguer réellement, d'aller au delà de ce que représente cette consommation pour vous, afin de saisir si votre fils est réellement en difficulté.

Afin que nous puissions vous conseiller au mieux, nous vous invitons à nous contacter au 0800.23.13.13, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe (ouvert 7j/7, de 8h à 2h). A travers un appel unique, nous pourrons avec vous aborder la situation que vous décrivez de manière plus détaillée, afin que vous puissiez trouver des pistes de réflexion, et ainsi pouvoir aider votre fils s'il en a besoin et si cela est possible pour vous. Cela pourra être aussi l'occasion que vous soyez orientée vers un lieu gratuit et confidentiel qui vient en aide aux parents qui se retrouvent en difficulté avec leur enfant.

Cordialement.